



AEDE FRANCE
Association Européenne de l'Éducation

Sous le patronage de l'Agence Europe Education – France
Avec le parrainage du Premier ministre

JOURNÉE D'ÉTUDE

L'Europe par l'École L'École parle Europe

#EuropeEcole2017



14 samedi
OCTOBRE
2017

 Lycée d'Etat Jean Zay
Internat de la réussite
PARIS





Vincent Arimondo • Vincent Baholet • Eric Bussière • Fanny Dubray • Alain Fleury • Daniel Henri • Bernard Hugonnier • Hellen Janssen • Sébastien Lailheugue • Philippe Le Guen • Vincent Lequeux • Marie-France Mailhos • Sébastien Maillard • Colin Miège • Pierre Quénéhen • Maude Sire • Richard Stock • Imola Streho • Sabine Rohmann • Michele Rimini • Mathieu Moisan • Hans Van der Loo • Mathilde Videlo



ERASMUS DAYS 2017

Editorial

A l'occasion des Erasmus Days, l'AEDE-France a réuni une cinquantaine de participants, le 14 octobre, au Lycée Jean Zay de Paris. La présence d'enseignants aux côtés de chercheurs, d'acteurs associatifs et de représentants du monde de l'entreprise a favorisé des échanges particulièrement riches. Ces professionnels ont eu l'opportunité de présenter des actions innovantes qu'ils mettent en œuvre au quotidien. Bénéficiant du parrainage du Premier Ministre, ce premier « Erasmus Day » nous a permis d'échanger nos expériences et de renforcer nos liens.

Au terme d'une journée dont la richesse a tenu en particulier à la qualité des différentes interventions, ont été exprimées quelques idées essentielles pour tous ceux pour qui il ne saurait y avoir de relance et davantage encore de ré-enchantement de l'Europe sans une réflexion exigeante sur l'éducation du futur citoyen européen.

C'est en effet à l'Ecole en tout premier lieu qu'il convient de favoriser l'émergence de ce citoyen européen, de favoriser sa prise de conscience politique au sens archaïque du terme de cette nouvelle aventure à la fois individuelle et collective. Il devra découvrir que l'Europe est à la fois une idée et une réalité, existant en elle-même, nourrie de valeurs essentielles et dont la plus-value pour lui doit assurer la dynamique.

Il conviendra en premier lieu qu'il soit amené à savoir d'où il vient, et avec lui le monde dans lequel il vit, où il en est et comment se présente son avenir. En ce sens, la réflexion sur l'histoire de l'Europe est indispensable à l'émergence d'une citoyenneté européenne. Il s'agira tout particulièrement de développer son autonomie et sa pensée critique, sa capacité à comprendre honnêtement les réalités d'un monde en perpétuelle évolution et dont il faut le préparer à la nouvelle incertitude.

Et de fait, notre futur citoyen ne pourra s'épanouir activement dans l'Europe qu'il vivra tout en continuant de la construire que si l'Ecole lui a permis d'acquérir les compétences nécessaires. Or les révolutions technologiques qui ne cessent depuis des années de bouleverser notre monde, avec des conséquences particulièrement lourdes pour celui du travail, posent très impérativement le problème de la qualification de nos jeunes gens. Jusqu'au siècle dernier existait une continuité rassurante entre la formation et le métier qu'on exerçait toute sa vie ; c'en est terminé. Notre jeune devra affronter une aventure permanente, faite des obstacles artificiels dont parle Jean Monnet qu'il lui faudra savoir écarter et de vrais conflits, et c'est à cela que nous devons le préparer.

Dans ces conditions, il est évident qu'il convient de repenser notre éducation, ses rigidités institutionnelles, son organisation disciplinaire, ses contenus obsolètes et sa connaissance très insuffisante du monde de l'entreprise. Des déficits énormes sont en particulier à combler dans le domaine de la communication, de l'information, de l'orientation, de l'inspiration dira même joliment un des intervenants et notre capacité d'innovation devra être à la hauteur.

Bien sûr, Erasmus Plus représente un progrès important. Les jeunes qui en ont profité et en profitent encore ont pu découvrir qu'ils partageaient un espace commun, où l'autre quelle que soit la singularité de son identité n'était jamais un étranger. Ils ont pu prendre conscience que la diversité des cultures européennes reposait sur un fondement éthique commun et qu'il n'y avait rien de plus contraire à leur identité commune que les comportements nationalistes.

A ce prix, nous pouvons espérer que la Cité européenne à laquelle nous aspirons lui permette de s'épanouir activement aux côtés de ses concitoyens dans un monde dont les piliers seront le refus de l'exclusion et la cohésion sociale, le dialogue interculturel et l'intégration, et la culture démocratique.

A condition, tout cela, d'être bien conscients que, depuis sa naissance politique au milieu du siècle dernier, le monde dans lequel nous souhaitons que l'Europe retrouve la place qu'elle mérite a considérablement changé. La permanence de la paix, objectif des pères fondateurs, a cessé d'en être un. Nous avons aujourd'hui d'autres soucis et en particulier celui de la consommation des ressources naturelles de notre Terre et des limites qu'elle implique. Notre citoyen européen devra y être préparé et considérer le développement durable comme son objectif fondamental. Son bien-être est à ce prix.

Si notre Ecole réussit à s'adapter au monde qui est déjà et sera assurément celui dans lequel notre jeunesse européenne devra vivre en respectant les valeurs qui sont déjà les nôtres, alors elle sera à la hauteur de ce que nous attendons d'elle et permettra à notre futur citoyen européen de savoir, de savoir-faire, de savoir vivre, de savoir être.

Comme on pouvait s'y attendre, le projet culturel européen a reçu un vibrant accueil. Pour de nombreux participants, c'est par la culture, bien davantage que par des projets économiques, financiers ou institutionnels, que l'on peut renforcer les liens entre les Européens et leur donner envie de partager ce qu'ils ont en commun et qu'ils aspirent à transmettre avec ardeur à leurs enfants. C'est en développant donc un véritable projet culturel pour l'ensemble des européens, qui porte tant sur l'éducation, que tous les arts, tous les métiers qui leurs sont associés, et l'ensemble des spectacles, que l'on pourra ré-enchanter l'Europe dans le cœur des européens et renforcer le sentiment de la citoyenneté.

Résumé des échanges

Interventions préliminaires

Marie-France MAILHOS, Présidente de l'AEDE-France, et **Fanny DUBRAY**, Secrétaire générale, ont ouvert la journée d'étude. Elles adressent leurs plus vifs remerciements à l'attention des partenaires de cette journée : la **Fondation Hippocrène**, le **Mouvement Européen – France**, l'**Association Jean Monnet** et le **Centre Européen Robert Schuman**. Elles se félicitent du soutien du Premier Ministre et de celui de l'Agence Erasmus +, dont elles saluent la présence. Elles remercient particulièrement les intervenants qui ont accepté d'apporter leur expertise, ainsi que les participants, dont la diversité a fait la richesse des échanges.

Imola STREHO, conseillère en charge des actions pédagogiques au Mouvement Européen – France, a remercié l'AEDE-France d'avoir associé le Mouvement Européen à cet événement. Elle a souligné l'urgence d'une action pédagogique sur l'Union Européenne, et a annoncé la création prochaine d'une plateforme chargée de réfléchir à ces enjeux.

Le programme Erasmus + et les actions de l'AEDE-France

Chargée de promotion à l'agence Erasmus + de Bordeaux, **Maude SIRE** a présenté les objectifs et le fonctionnement du programme européen, qui fête ses trente ans en 2017. Depuis sa création, 5 millions d'Européens en ont bénéficié. Le programme comprend des actions en faveur de l'éducation tout au long de la vie, mais aussi de la jeunesse et du sport. La France est, derrière l'Espagne et devant l'Allemagne, le 2^e pays qui envoie le plus de bénéficiaires en séjour Erasmus. C'est le pays qui en reçoit le plus après l'Espagne et l'Allemagne. Loin de s'adresser aux seuls étudiants, ils offrent des possibilités aux apprentis, aux volontaires et aux professionnels.

La Présidente de l'AEDE-France, **Marie-France MAILHOS**, a présenté les actions de l'association, et en particulier le projet ELICIT PLUS. Financé par le programme ERASMUS +, celui-ci vient de s'achever, mettant à la disposition des pouvoirs publics :

- Le concept de littératie européenne
- Un cadre de référence des compétences pour les enseignants ;
- Des outils de formation des enseignants et des éducateurs ;
- Un portfolio du citoyen européen ;
- Une mention européenne pour la formation des enseignants.

L'ensemble de ces outils ont été élaboré en commun, par 23 structures européennes, issues de 13 Etats membres de l'Union européenne.

Un impérieux besoin d'Europe

Le Directeur du Centre Européen Robert Schuman, **Richard STOCK**, a rappelé les sources du projet européen, né d'une volonté de paix durable et de la nécessité de reconstruire l'Europe. Il a souligné l'importance de la solidarité, qui se trouve au cœur du projet européen, mais que ses acteurs négligent depuis trop longtemps.

Philippe LE GUEN a ensuite présenté l'Association Jean Monnet, dont il est le Directeur. Il est revenu en détail sur la vie de Jean Monnet, d'abord négociant en Cognac, puis résistant et diplomate, avant de donner naissance à la célèbre « méthode des petits pas » promue par son comparse, Robert Schuman, en 1950.

Résumé des tables-rondes

La première table-ronde a réuni plusieurs universitaires spécialistes des questions européennes. Ces derniers ont souligné l'avancée des questions européennes dans les études universitaires. Ils se sont exprimés en faveur de **l'intégration des questions européennes aux parcours scolaires et à la formation des enseignants.**

La deuxième table-ronde a donné la parole à des acteurs de terrain. Leurs réalisations, qu'il s'agisse du manuel d'histoire franco-allemand, de projets ERASMUS + ou d'actions associatives comme celles des jeunes européens, témoigne de **l'engagement extrêmement fort de certains acteurs de l'éducation.** Celui-ci contraste malheureusement avec le manque de volonté et de constance des décideurs politiques.

La troisième table-ronde a mis en évidence la nécessité d'inscrire l'éducation à la citoyenneté dans **une démarche dynamique, associant le monde politique, économique et éducatif,** afin de préparer les jeunes aux défis du XXI^{ème} siècle.

Très concrets, les ateliers ont permis de présenter les actions menées par l'AEDE-France et ses partenaires, et de faire émerger des pistes de partenariats et d'amélioration.

En guise de clôture, l'AEDE-France a présenté le **projet culturel européen** qu'elle a adressé au cabinet du Premier ministre.

Déclaration

Pour un projet culturel européen

Définition

La culture c'est ce qui rassemble et qui universalise le genre humain. Ce n'est pas ce qui distingue et oppose les classes sociales ou les groupes humains.

La culture européenne, c'est l'ensemble de connaissances de l'Europe d'hier et d'aujourd'hui résultat complexe de philosophies, d'histoires, de mythes et de légendes, de religions, de langues, de créations, de géographie, d'économies.

C'est notre passé commun, et aussi notre avenir.

Objectifs

Il ne s'agit pas seulement de protéger les patrimoines culturels des pays de l'Union, ni de mettre en avant la diversité culturelle européenne, même si celle-ci doit être respectée. Il s'agit de mettre en œuvre des politiques communes permettant de :

- faire mieux connaître par tous les européens les objectifs et les valeurs de l'Union et ce qui fonde leur citoyenneté européenne ;
- faciliter l'accès du plus grand nombre à :
 - une éducation de qualité, tant scolaire qu'universitaire
 - tous les arts sous toutes leurs formes
 - tous les spectacles à dimension culturelle
 - tous les documents et toutes les informations grâce aux bibliothèques et au numérique (voir EUROPEANA <http://www.europeana.eu/portal/fr#>)
- aider les activités culturelles de toutes sortes (musées, galeries, opéras, théâtres, festivals, éditeurs, artisans, etc.).

Le projet

Ce projet portera tant sur l'éducation que sur les arts, les spectacles, les métiers et les symboles.

L'éducation

Il convient de mieux faire connaître la citoyenneté européenne dans toutes ses composantes, juridique, sociale, civique – en termes de valeurs, de responsabilité, de comportement, d'attitudes par les moyens suivants :

- Développer la dimension européenne dans les programmes scolaires et universitaires de chaque pays.
- Créer un programme européen Jean Monnet à destination des établissements scolaires.
- Instaurer un semestre obligatoire dans un autre pays de l'Union pour tous les élèves de l'Union européenne, au niveau secondaire.
- Instituer une reconnaissance automatique des formations suivies par les élèves pendant une période de mobilité dans un pays européen. Aucun établissement scolaire ne pourra exiger d'un élève qu'il

redouble à la suite d'une année passée dans un établissement scolaire européen, que celle-ci s'intègre ou non à son cursus obligatoire.

- Favoriser l'apprentissage des langues communautaires à travers la généralisation des enseignements de disciplines non linguistiques en langue étrangère.
- Rendre les « sections européennes » véritablement « européennes » en intégrant aux trois années du cursus lycéen un module de formation sur l'Union européenne.
- Organiser dans chaque école, une fois par an, une semaine de la culture européenne (autour du 9 mai). Cette semaine sera marquée par la mobilisation de tous les enseignants et de l'équipe éducative autour de projets pédagogiques transdisciplinaires, de forums, d'activités de découvertes dans toutes les disciplines. Un prix de la semaine de la culture européenne sera remis au niveau national et européen aux projets les plus impactant.
- Développer un programme de mobilité ERASMUS + kids permettant de financer des échanges éducatifs, des initiatives, des projets entre établissements scolaires de niveau primaire ou entre associations encadrant des jeunes de moins de 16 ans.
- Intégrer dans la formation des enseignants au moins un mois de formation dans un centre d'un autre pays de l'UE. Les formations des centres de destination devront faire l'objet d'une reconnaissance automatique. Aucun centre de formation d'origine ne pourra exiger des enseignants qu'il rattrape les formations dispensées pendant sa période de mobilité.
- Créer dans chaque pays de l'Union une université européenne sur le modèle de l'Institut Universitaire Européen de Florence.

Les arts

- Créer un Institut des arts européens.
- Celui-ci octroiera des bourses aux jeunes artistes au niveau européens afin qu'ils puissent opérer un « Grand tour » artistique de l'Europe.
- Il remettra des prix européens dans tous les domaines artistiques
- Créer un Pass des musées européens.

Les spectacles

- Lancer des prix européens des meilleurs spectacles dans les différents domaines afin de faciliter leur mobilité intra-européenne. Faire connaître le prix LUX du cinéma européen, décerné par le Parlement européen
- Favoriser l'entrée au capital d'Arte de nouvelles chaînes publiques européennes, afin d'accroître la qualité et le nombre de programmes et de versions linguistiques proposées, notamment en vidéo à la demande.

Les métiers

- Créer des subventions européennes pour faciliter le développement de jeunes éditeurs dans tous les domaines.
- Créer une instance de valorisation de l'artisanat européen sur le modèle des Artisans d'Art de France. Celle-ci octroiera des financements, des labels, des prix et des formations aux artisans dont l'activité repose sur la transmission de gestes traditionnels, ou au contraire sur l'innovation dans les outils, les matières et les formes.

- Créer des Master professionnels de « Journalisme européen » et de « Métiers des médias européens » et, plus généralement, proposer aux acteurs des médias des formations aux enjeux européens. –
- Harmoniser la classification des hôtels et des restaurants dans l'Union.
- Elargir le tour de France des compagnons à une sorte de tour de l'Europe.

Les symboles

- Faire figurer sur les billets de banque en EURO les visages d'hommes et de femmes du panthéon européen : artistes, scientifiques, acteurs politiques.
- Comme pour les pièces en euros, il reviendra à chaque pays de déterminer les personnalités marquantes qu'il souhaite mettre en avant. Des billets commémoratifs pourront être édités.

Les avantages qu'offre un tel projet

- Le projet culturel européen est naturellement consensuel car il ne privilégie les intérêts d'aucun pays, et respecte la diversité des cultures européennes.
- Il crée entre les nations et entre les personnes des liens souvent désintéressés et donc plus profonds et plus durables.
- Il crée des biens communs : que ce soit avec des œuvres connues de tous, des hommes et des femmes célèbres, des événements importants de l'histoire européenne, des monuments et des lieux exceptionnels, des traditions qui vont des contes anciens au folklore). Biens communs qui à leur tour créent de nouveaux liens entre les hommes et les femmes qui ont davantage envie de se connaître, d'échanger et de partager, développant ainsi un capital social européen essentiel. Les liens sociaux entre les nations sont ainsi plus solides et plus durables.
- Il suscite l'intérêt de toutes les classes d'âge, aussi bien la jeunesse (avec notamment l'éducation, la musique, les concerts, les festivals) et les adultes (avec les arts, les spectacles, les traditions). L'Europe ne sera donc plus seulement un projet technocratique avec des objectifs économiques, financiers ou fiscaux, mais un projet avec une dimension humaine, proche de la sensibilité de chacun.
- Il renforce le sentiment de citoyenneté européenne pierre angulaire d'une Union européenne plus vibrante avec une participation aux élections européennes plus élevée, une adhésion plus forte aux valeurs et aux objectifs de l'Union, constituant une base solide du renforcement du rôle de l'Europe et de sa voix dans le monde. Il constitue un élément de lutte contre la radicalisation politique et religieuse.
- Il permet à tous les Européens d'accéder plus facilement à l'ensemble des éléments constitutifs de la culture et donc d'avoir de meilleures chances de réussir dans la vie, faisant prévaloir le principe d'égalité des chances et participant à la réduction des inégalités sociales en Europe.
- Il soutient des secteurs économiques innovants, favorise la production de biens à haute valeur ajoutée, et développe des compétences propres à renforcer l'employabilité des jeunes. Il contribue ainsi fortement à l'économie européenne de la connaissance.
- Enfin, pendant du projet de renforcement des institutions de l'Union européenne et de l'Euro-zone, ce projet permet de développer une vision pluraliste et équilibrée de l'avenir à long terme de l'Union et de tous les pays européens.

Le programme

« L'Europe par l'École. L'École parle Europe »

Avec le parrainage du Premier Ministre, sous le haut patronage de l'Agence ERASMUS+ et avec le soutien de la Fondation Hippocrène

8h30	Café d'accueil	
9h-9h20	<p>Bienvenue à la journée ERASMUS+ Présentation des travaux ; objectifs et attentes</p>	<p>Bernard HUGONNIER, professeur à l'Institut catholique de Paris, ancien directeur-adjoint de l'éducation à l'OCDE Imola STREHO, conseillère chargée des actions pédagogiques, Mouvement européen - France</p>
9h20-9h50	<p>L'Europe par l'École L'AEDE-France et les programmes d'éducation de l'Union européenne</p>	<p>Marie-France MAILHOS, présidente de l'AEDE-France, partenaire d'ELICIT-PLUS et d'EU-STEM Coalition Maud SIRE, responsable du pôle Promotion à l'Agence Erasmus +</p>
9h50-10h30	<p>Un impérieux besoin d'Europe : regards sur la construction européenne</p>	<p>Richard STOCK, directeur général du Centre européen Robert Schuman</p>
		<p>Philippe LE GUEN, directeur de l'Association Jean Monnet.</p>
10h30	Pause-café	
11h00 – 12h15	<p>L'Europe : de quoi parle-ton ? Table ronde-1</p>	<p>Colin MIÈGE, directeur du comité scientifique de l'association « Sport et citoyenneté » Sébastien MAILLARD, journaliste, directeur de l'Institut Jacques Delors Sabine ROHMANN, vice-présidente de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe Éric BUSSIÈRE, historien, chaire Jean Monnet, Paris 4 Alain FLEURY, modérateur</p>
12h15	Déjeuner-Buffer préparé par La Table de Cana et offert par l'AEDE-France	

13h30-14h45	L'École parle Europe : la parole donnée aux praticiens Table-ronde-2	<p>Anna-Livia SUSINI-COLLOMB, DGSCO - <i>excusée</i> Maude SIRE, responsable du pôle Promotion à l'Agence Erasmus + Daniel HENRI, professeur agrégé d'histoire en CPGE au lycée Henri IV, coordinateur du manuel franco-allemand ; Vincent ARIMONDO, professeur d'histoire géographie à la Cité scolaire internationale de Lyon, coordinateur de projets européens Mathilde VIDELO, responsable pédagogique des Jeunes Européens - France Fanny DUBRAY, modératrice</p>	
14h45-16h00	De grands projets pour une école à la hauteur des enjeux du XXIe siècle Table-ronde-3	<p>Hans VAN DER LOO, président du comité scientifique de l'Institute for Integrated Economic Research et ambassadeur du projet EU-STEM Coalition Michele RIMINI, OCDE Chrystelle VIDAMMENT, Artpartage.com - <i>excusée</i> Sébastien LAILHEUGUE, délégué général d'Article 1 et directeur des opérations de Passeport Avenir Vincent BAHOLET, FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) Mathieu MOISAN, Modis Marie-France MAILHOS, modératrice</p>	
16h00-17h00	<p>Atelier A Écoles-entreprises : EU-STEM Coalition</p> <p>Hans VAN DER LOO</p> <p><u>Objectif</u> : mettre en œuvre les coopérations possibles entre monde éducatif, Etat et monde de l'entreprise pour développer l'innovation européenne.</p>	<p>Atelier B Europe : des cultures, une histoire?</p> <p>Hellen JANSSEN & EUROCLIO History</p> <p><u>Objectif</u>: adopter une perspective européenne en histoire.</p>	<p>Atelier C L'Europe par l'école Les outils pédagogiques à destination des enseignants</p> <p>Fanny DUBRAY (AEDE-France) Vincent LEQUEUX (Toute l'Europe) Pierre QUÉNEHEN (Institut Jacques Delors)</p> <p><u>Objectif</u> : utiliser les outils offerts par l'AEDE et ses partenaires</p>
17h-17h20		Compte-rendu des ateliers	
17h20-17h40		Synthèse des travaux par le duo des grands témoins, Bernard HUGONNIER et Alain FLEURY	
17h40-18h00	Jean Zay, un message à ne pas oublier	Pascal ORY , président de l'association « Les Amis de Jean Zay » - <i>excusé</i>	
18h00-18h30	Pour une Europe de la culture	Bernard HUGONNIER	
18h30	Verre de l'amitié		

Les intervenants

Invités d'honneur



Imola STREHO, *conseillère en charge des actions pédagogiques au Mouvement Européen – France*

Docteur en droit de Paris 2 et diplômée du Collège d'Europe, Imola Streho est professeure à l'École de droit et chercheure associée au Centre d'études européennes de Sciences Po.



Pascal ORY, *président des Amis de Jean ZAY*

Docteur ès lettres et sciences humaines professeur d'histoire à l'Université Paris 1, Pascal Ory est le président fondateur de l'Association pour le Développement de l'Histoire Culturelle. Il est décoré de la légion d'honneur, de l'ordre national du mérite, et de l'ordre des Arts et des Lettres. Il a publié en récemment *Ce que dit Charlie : treize leçons d'histoire* (Gallimard, 2016).



Richard STOCK, *directeur du Centre Européen Robert Schuman*

Président du directoire de l'Académie européenne de Nordrhein-Westphalie et du réseau européen pour l'éducation et l'apprentissage (*European Network for Education and Training*).



Philippe LE GUEN, *directeur de l'Association Jean Monnet*

Pendant 25 ans, Philippe Le Guen a coordonné des programmes européens de mobilité, d'aide à l'insertion et à l'emploi, de lutte contre l'exclusion et les discriminations, ainsi que des initiatives de soutien aux entreprises dans le cadre des fonds structurels. Il est chargé de cours dans plusieurs universités et grandes écoles.

Première table ronde



Colin MIEGE, *président du comité scientifique de Sport et citoyenneté*

Haut-fonctionnaire au ministère de l'intérieur, il est expert des questions liées au sport en contexte européen.



Sébastien MAILLARD, *directeur de l'Institut Jacques Delors*

Journaliste au journal La Croix, correspondant à Bruxelles, il a publié *Qu'avons-nous fait de l'Europe ?* (2013).



Sabine ROHMANN, *vice-présidente de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe*

Présidente de la Commission "Education et culture" de la conférence des OING du Conseil de l'Europe. Référente pédagogique de l'Institut Rheinland-Pfplatz.



Eric BUSSIÈRE, *historien*

Professeur à l'Université Paris IV, titulaire de la Chaire Jean Monnet d'histoire de la construction européenne. Directeur de l'UMR URMICE et du Labex « Ecrire une nouvelle histoire de l'Europe. » Auteur de nombreux ouvrages sur la construction européenne aux XXème et XXIème siècles.

Deuxième table ronde



Anna-Livia SUSINI-COLLOMB, cheffe de département à la Direction Générale des Affaires Scolaires

Anna-Livia Susini-Collomb a travaillé dans la coopération en Argentine et en Espagne, avant de devenir DAREIC au rectorat de Créteil, et de rejoindre la DGSCO.



Vincent ARIMONDO, professeur d'histoire-géographie à la Cité scolaire internationale de Lyon.

Enseignant en section européenne, Vincent Arimondo a coordonné deux projets éducatifs et un projet de formation des enseignants sous le programme Erasmus.



Daniel HENRI, Coordinateur du manuel d'histoire franco-allemand.

Professeur agrégé d'histoire enseignant en classe préparatoire, au Lycée Henri IV de Paris.



Mathilde VIDELO, Responsable des programmes pédagogiques des Jeunes Européens - France

Mathilde est diplômée de droit public et européen. Elle coordonne le programme « L'Europe par les jeunes », qui sensibilise chaque année 10 000 jeunes au enjeux européens, à travers des débats et des simulations.



Maude SIRE, chargée de promotion à l'agence Erasmus +

Diplômée de Sciences Po Bordeaux, elle a rejoint l'agence Erasmus + en 2006.

Troisième table ronde



Hans VAN DER LOO, ambassadeur d'EU-STEM Coalition

Après une carrière de plus de 20 ans dans l'énergie et les relations institutionnelles (Shell), Hans Van der Loo s'investi aujourd'hui dans les comités de direction de plusieurs centres de recherche, fondations et ONG.



Mathieu MOISAN, directeur du recrutement et des carrières, Modis

Ingénieur diplômé de l'ESTP et titulaire du Master en Gestion des Ressources Humaines de l'ESSEC, Mathieu MOISAN est Directeur du recrutement et des Carrières France de Modis, filiale de The Adecco Group.



Chrystelle VIDAMMENT, Artpartage.com, mettez de l'art dans vos affaires

Après une première carrière dans la communication, Chrystelle a fondé Art Partage, premier service de leasing d'œuvres d'arts. Elle se définit comme un « passeur d'art ». L'art est pour elle un véritable lien social et un relais de diffusion et de communication hors du



Sébastien LAILHEUGUE, délégué général d'Article 1 et responsable des programmes de Passeport Avenir

Sébastien Lailheugue est ingénieur-maître en communication des organisations, et titulaire d'un Master de Direction des organisations culturelles. Passeport Avenir accompagne des jeunes défavorisés en bâtissant des partenariats entre les écoles, les institutions et les entreprises.



Vincent BAHOLET, délégué général de la Fondation FACE, Agir contre l'exclusion

Titulaire d'un Master en sciences de l'Éducation, Vincent Baholet est l'ancien directeur général du CNAM Pays de Loire.



Michele RIMINI, consultant à l'Organisation européenne de coopération économique

Economiste et analyste politique, au Centre pour la recherche en éducation et l'innovation (CERI).

Grands témoins et modérateurs



Marie-France Mailhos, présidente de l'AEDE-France

Diplômée de l'ENS de Fontenay professeure agrégée et docteure en didactique de l'anglais, Marie-France Mailhos a exercé des responsabilités à l'IUFM de Rennes. Elle a coordonné de nombreux ouvrages et plusieurs projets européens, dont le Projet ELICIT + pour l'AEDE-France. Elle est également développeur de la mobilité et préside également le Relais Europe de Chevaigné, en Ille-et-Villaine.



Bernard HUGONNIER, professeur émérite à l'Institut catholique

Membre du Conseil national de l'AEDE-France, Bernard Hugonnier est également consultant international en éducation et en économie. Il a exercé les fonctions de directeur adjoint pour l'éducation à l'OCDE. Il a récemment publié *Réconcilier la République et son école* (Cerf, 2017)



Alain FLEURY, enseignant

Membre du Conseil National de l'AEDE-France, Alain Fleury a enseigné la philosophie au lycée et le dialogue interculturel à l'université. Ses missions de coopération l'ont mené au Moyen-Orient et en Amérique du Sud. Il a enfin exercé des responsabilités au Centre International d'Études Pédagogiques.



Fanny DUBRAY, secrétaire générale de l'AEDE-France

Diplômée en Affaires européennes à Sciences Po Paris, et en enseignement secondaire à Toulouse 2, Fanny Dubray est professeure certifiée d'histoire géographie. Ancienne vice-présidente du Mouvement Européen -France, elle a effectué des missions de conseil auprès des institutions européennes. Elle est l'auteure d'un mémoire sur l'enseignement de la citoyenneté européenne au lycée.

Les organisateurs

L'Association européenne de l'éducation – France

L'Association Européenne de l'Éducation - France (AEDE-France) est la section française de l'Association européenne des Enseignants, qui a été créée à Paris en 1956. C'est une association loi 1901, complémentaire de l'enseignement public. Elle œuvre depuis soixante ans à la formation des enseignants aux enjeux européens et à la promotion d'une éducation de qualité pour tous en Europe.

Au cours des dix dernières années, l'AEDE-France a conçu les projets européens ISTEPEC (Comenius, 2007-2010), ELICIT (Comenius, 2010-2013) et ELICIT PLUS (Erasmus +, 2014-2017), qui ont réuni jusqu'à **25 universités et centres de formation des enseignants, originaires de 13 pays différents**. Ils ont permis de développer de nombreux outils pour la formation des professionnels de l'éducation, et l'enseignement de la citoyenneté européenne :

- un concept mobilisable par les acteurs de l'éducation : la littératie européenne ;
- un cadre de référence commun des compétences enseignantes ;
- une base de données de ressources et d'outils pédagogiques ;
- un portfolio du citoyen européen ;
- une mention européenne commune pour la formation des enseignants.

L'AEDE-France est aujourd'hui partenaire du **projet EU-STEM Coalition**, qui vise à améliorer l'enseignement des sciences, aux techniques, à l'ingénierie et les mathématiques, à le rendre plus accessible à tous, en s'appuyant sur des partenariats institutionnels entre les établissements scolaires et les entreprises.

L'AEDE-France est également membre du Mouvement Européen – France, et de l'Association européenne pour l'éducation des adultes. Elle fait partie de la plateforme des Eurocitoyens.

Les partenaires de l'événement





A10, place du Parlement de Bretagne
– 35000 RENNES – W7510398 99 –
SIRET 430 375 675 00021
Contact@aede-france.org